

RCS : ANNECY

Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 80071

Numéro SIREN : 349 637 967

Nom ou dénomination : LUC MAULET

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000552

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

ANNECY



DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/000552**
n° de gestion : **1989B80071**
n° SIREN : **349 637 967 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 20/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

LUC MAULET - Société à responsabilité limitée
3090 route Nationale 203 74800 Etaux -FRANCE-

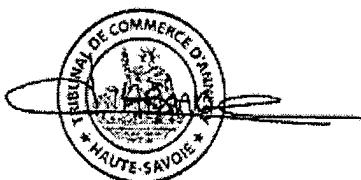
830023

date de clôture : 31/12/2018

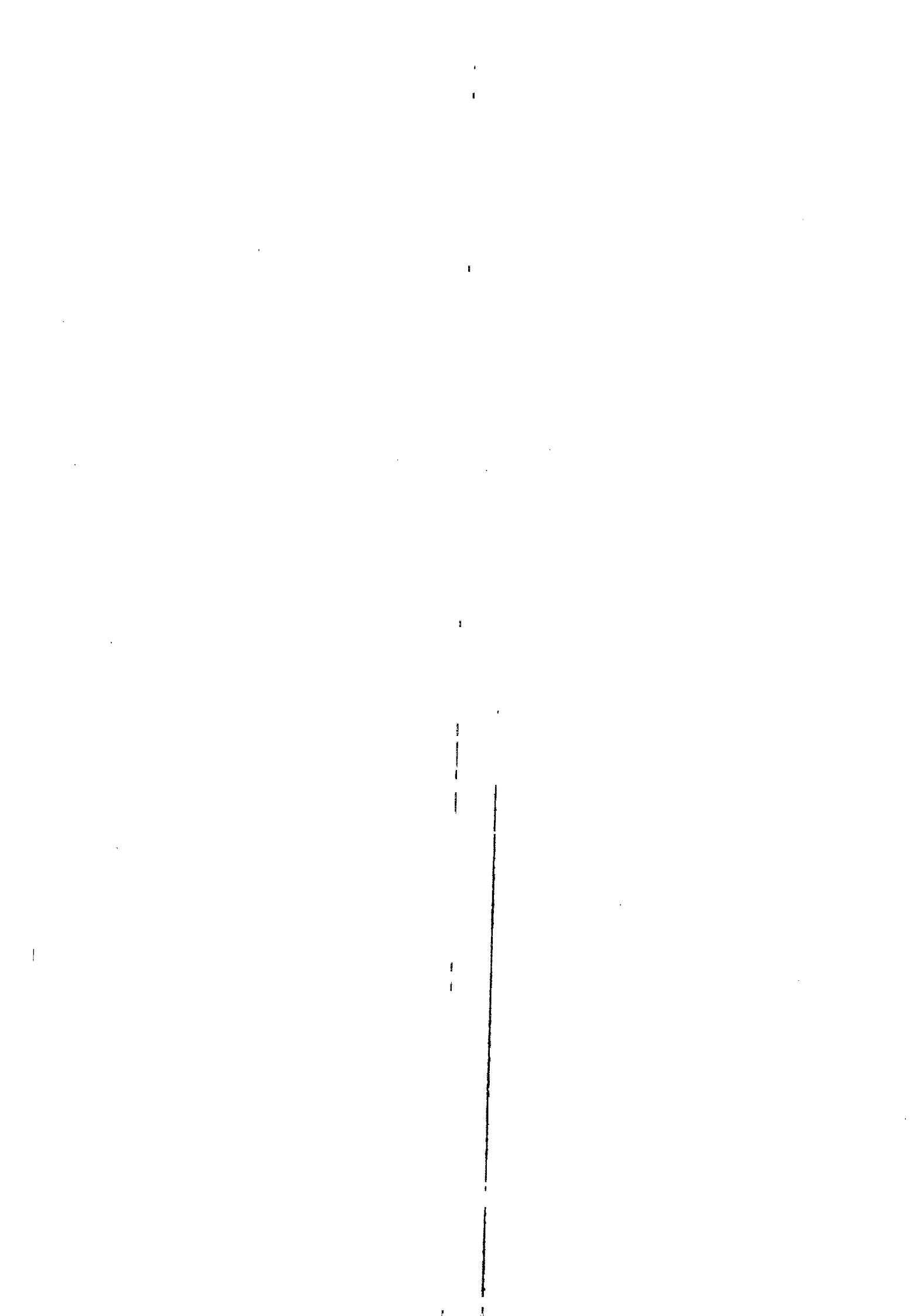
Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



830023



SARL ENTREPRISE LUC MAULET

3056 ROUTE NATIONALE 203

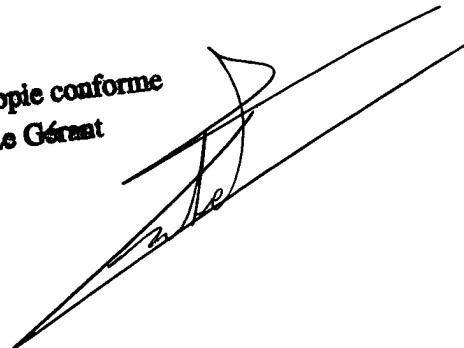
74800 ETEAUX

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Pour copie conforme
Le Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Le Gérant". It is written in a cursive style with a large, stylized 'G' at the beginning.

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

①

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL ENTREPRISE LUC MAULET		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 12	
Adresse de l'entreprise 3056 ROUTE NATIONALE 203 74800 ETEAUX		Durée de l'exercice précédent * 1 12	
Numéro SIRET * 3 4 9 6 3 7 9 6 7 0 0 0 1 0		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N° clos le 3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 751
	Fonds commercial (I)	AH	7 622
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
IMMobilisations corporelles	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 309 734
	Autres immobilisations corporelles	AT	8 186 181
	Immobilisations en cours	AV	262 549
	Avances et acomptes	AX	
IMMobilisations financières	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	20 000
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	24 172
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières *	BH	19 580
TOTAL (II)		BJ	10 836 590
Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL	104 240
	En cours de production de biens	BN	28 672
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
Créances	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 498 447
	Autres créances (3)	BZ	85 925
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres	CD	316 144
	Disponibilités	CF	440 987
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	36 018
TOTAL (III)		CJ	3 510 432
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étalement (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 347 022
	CP	1A	7 040 457
			7 306 566
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
CP		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise

SARL ENTREPRISE LUC MAULET

Néant

*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	1 000 000..)	DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC
	Réserve légale (3)			DD 100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ)	DG 764 945
	Report à nouveau			DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI 679 766
	Subventions d'investissement			DJ
Autres fonds propres	Provisions réglementées *			DK 708 851
			TOTAL (I)	DL 3 253 562
				DM
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs			DN
	Avances conditionnées			DO
			TOTAL (II)	DP 52 040
DETTS (4)	Provisions pour risques			DQ
	Provisions pour charges			DR 52 040
			TOTAL (III)	DS
	Emprunts obligataires convertibles			DT
	Autres emprunts obligataires			DU 2 300 939
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DV 75 229
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DW
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DX 455 802
Compte régul.	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DY 1 100 342
	Dettes fiscales et sociales			DZ
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			EA 68 651
	Autres dettes			EB
	Produits constatés d'avance (4)			EC 4 000 963
			TOTAL (IV)	ED
	Ecarts de conversion passif *			EE 7 306 566
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1B
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1C
	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1D
	Écart de réévaluation libre			1E
	Réserve de réévaluation (1976)			EF
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EG 2 890 438
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EII 1 611
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(3)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL ENTREPRISE LUC MAULET		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC
	Production vendue	FD	FE	FF
	biens *	10 165		10 165
	services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	10 608 573	40 472	10 649 046
	Production stockée *	FJ	FK	FL
	Production immobilisée *			10 659 210
	Subventions d'exploitation			FM
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			14 672
	Autres produits (1) (11)			FN
		Total des produits d'exploitation (2) (I)		
		FR 10 833 330		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS		
	Variation de stock (marchandises)*	FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU	1 221 715	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV	14 380	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW	3 515 765	
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX	181 310	
	Salaires et traitements *	FY	2 924 466	
	Charges sociales (10)	FZ	946 741	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	GA	1 184 295	
	Sur immobilisations	GB		
	- dotations aux amortissements *	GC		
	- dotations aux provisions	GD	52 040	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GE	12 383	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GF	10 053 095	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)		
		GG 780 235		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GH		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GI		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GJ		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GK		
	Différences positives de change	GL	764	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GM		
		GN		
		GO		
		GP 764		
		Total des produits financiers (V)		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	9 625	
	Défauts négatifs de change	GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
		GU	9 625	
		GV	(8 861)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW 771 374		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL ENTREPRISE LUC MAULET</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 292 167
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 104 289
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 396 456
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 2 167
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 18 651
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG 249 212
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 270 030
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)
Impôts sur les bénéfices *		(X)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		
5 – BÉNÉFICE OU Perte (Total des produits – total des charges)		
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G
	(3) Dont { – Crédit-bail mobilier *	HP 846 979
	– Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1 107 672
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6 obligatoires A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
292 167		
104 289		
2 167		
18 651		
Exercice N		
Charges antérieures		Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise SARL ENTREPRISE LUC MAULET

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
					D8	Concurren ¹ à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice précédent d'une mise en équivalence		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ			D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	14 374	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	1 616 735	KT	KU 698 877	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			87 855	KW	KX	
		Matériel de transport *			7 278 142	KZ	LA 1 090 761	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			62 512	LC	LD 2 700	
		Emballages récupérables et divers *				LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours			13 243	LI	LJ 249 305	
FINANCIERES	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
		TOTAL III		LN	9 058 488	LO	LP 2 041 643	
	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U	20 000	8V	8W	
	Autres titres immobilisés			IP	24 170	IR	IS 2	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	20 580	IU	IV	
		TOTAL IV		LQ	64 750	LR	LS 2	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	9 137 611	ØH	ØJ 2 041 645	
CORPORELLES	CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	IX 14 374
	Terrains			IP		LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	5 878	MK	ML 2 309 734
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	MO 87 855
FINANCIERES		Matériel de transport	IV		MP	335 789	MQ	MR 8 033 114
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	MU 65 212
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	MX
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	NB 262 549
		Avances et acomptes	NC		ND		NE	NF
		TOTAL III	IY		NG	341 667	NH	NI 10 758 464
	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations			IØ		ØX	ØY	ØZ 20 000
	Autres titres immobilisés			II		2B	2C	2D 24 172
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	1 000	2E	2F	2G 19 580
		TOTAL IV		I3	1 000	NJ	NK	2H 63 752
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	342 667	ØL	ØM	ØN 10 836 590

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL ENTREPRISE LUC MAULET</u>		Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY						
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE						
Terrains		PI	PJ						
Constructions	Sur sol propre	PM	PN						
	Sur sol d'autrui	PR	PS						
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	999 763						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	81 979						
	Matériel de transport	QH	4 954 904						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	60 131						
	Emballages récupérables et divers	QP							
	TOTAL III	QU	6 096 776						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	6 103 528						
		ØP	1 184 295						
		ØQ	324 016						
		ØR	6 963 807						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	106 210	T5	T6	T7	T8		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	142 662	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	340	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
	TOTAL III	X2	X3	249 212	X4	X5	X6	X7	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	249 212	NR	NS	NT	104 289		
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW	249 212	Total général non vendu (NS + NT + NU)	NY		104 289	Total général non vendu (NW - NY)	NZ	144 923
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étailler				Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP				SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ENTREPRISE LUC MAULET

Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
		TA	TD	TH	TC	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH
	Amortissements dérogatoires	3X	563 927	TM	249 212	TN
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ		IK		IL
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ
	TOTAL I	3Z	563 927	TS	249 212	TT
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	47 680	5W	52 040	5X
	TOTAL II	5Z	47 680	TV	52 040	TW
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)* 	6A		6B		6C
		6E		6F		6G
		02		03		04
		9U		9V		9W
		06		07		08
		6N		6P		6R
	Sur stocks et en cours	6T	77 408	6U		6V
		6X		6Y		6Z
	Sur comptes clients	7B	77 408	TY		TZ
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	7C	689 015	UB	301 252	UC
	TOTAL III					152 727
	Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			UE	52 040	UF
				UG		UH
				UJ	249 212	UK
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I.						10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL ENTREPRISE LUC MAULET				Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	1	UM	UN		
	Prêts (1) (2)			UP	1	UR	US		
	Autres immobilisations financières			UT	19 580	UV	UW		
	Clients douteux ou litigieux			VA	99 105		99 105		
	Autres créances clients			UX	2 399 342	2 399 342			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée *)			ZI					
	Personnel et comptes rattachés			UY	33	33			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	1				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	35 928	35 928			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	19 549	19 549			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	500	500			
	Groupe et associés (2)			VC	1				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	29 915	29 915			
	Charges constatées d'avance			VS	36 018	36 018			
	TOTaux			VT	2 639 970	VU	2 521 285		
RENOVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		118 685	VV			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	1	2	3	4		
Autres emprunts obligataires (1)			7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 611	1 611				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	2 299 328	1 188 802	1 110 525			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	455 802	455 802				
Personnel et comptes rattachés			8C	306 203	306 203				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	252 975	252 975				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	1					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	509 683	509 683				
	Obligations cautionnées		VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	31 482	31 482				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	1					
Groupe et associés (2)			VI	75 229	75 229				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	68 651	68 651				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2	1					
Produits constatés d'avance			8L	1					
TOTaux			VY	4 000 963	VZ	2 890 438	1 110 525		
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 579 650	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 225 669	*	Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise SARL ENTREPRISE LUC MAULET				Formulaire déposé au titre de l'IR	ET	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice N° clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8	
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA 679 766	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dépassée de réintégration (art. 239 séries D))	RB		XW	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	42 203	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX		XY	
	Amendes et pénalités	WJ	2 167	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ		17 44 370	
	Réintérégations prévues à l'article 155 du CGI *							132 010
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							K7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					18	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					ZN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							WN
Réintérégations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-3 et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	WQ 13 300	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
							WR 880 096	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU 7 138	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme *	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WP
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)					WW	
Produit net des actions et parts d'intérêts :							XB	
Mesures d'incitation	Dédiction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							XA
	Majoration d'amortissement *							ZY
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés et spécielles)	K9	Entreprises nouvelles (et seules)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 41 seules A)	L5	XD
	ZHU-TE	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 41 antécédent)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (et tercelles)	PA	XF
ZHU-TE	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 41 d'ordre et octies A)	1F	Zone franche d'activité (art. 41 quindecies)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 41 seules)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 41 quindecies)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	284 879	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							XG 401 492	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XI 471 466	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN 471 466	
							XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL ENTREPRISE LUC MAULET		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4
Déficits imputés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)				K5
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Provisions pour dépréciation *		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Charges à payer				
PARTICIPATION DES SALARIES		9K	42 203	9L 7 138
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	42 203	YO 7 138
à reporter au tableau 2058-A :			▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL ENTREPRISE LUC MAULET							Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB	
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	470 150		– Autres réserves	ZD	110 150	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	360 000	
	TOTAL I	ØF	470 150		Autres répartitions	ZF		
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II							ZG	
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	3 023 500	YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	
	– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	147 768	XQ	
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtaages						YV	
	– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	
IMPOSTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							YX	
DIVERS	– Montant de la TVA collectée						YY	
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	
	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *						ØB	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	
	– Numéro de centre agréé *	XP			– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						1	
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	
							JL	
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	
							JF	
N° SIRET de la société mère du groupe							JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03, ANC 2015-06 et ANC 2015-07 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les hypothèses de base sont la :

- ◆ Continuité de l'exploitation ;
- ◆ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ◆ Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées :

1°) Immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial n'est pas amorti. Il ne fait l'objet d'aucune provision compte tenu d'une valeur supérieure à sa valeur comptable.

2°) Immobilisations corporelles

Au regard des dispositions comptables portant sur la pratique et la comptabilisation des amortissements, l'entreprise étant en dessous des seuils définis au deuxième alinéa de l'article 17 du Décret n° 83-1020 du 29 Novembre 1983 modifié, et entendant se ranger à l'avis 2005-D du 1^{er} Juin 2005 émis par le CNC a :

- continué comme par le passé à ne pas comptabiliser l'amortissement dégressif comme dérogatoire.
- considéré que les durées d'usage utilisées antérieurement au 1^{er} Janvier 2005 pour l'amortissement de ses biens non décomposables se confondaient avec leurs durées effectives d'utilisation.

L'entreprise n'a par ailleurs identifié dans ses actifs aucun élément décomposable, ni constaté de valeur résiduelle significative.

3°) Immobilisations financières et autres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est dotée.

4°) Stocks

Les stocks sont évalués à partir des prix d'acquisition ou des coûts de production.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires significatifs.

5°) Crédances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6°) Méthodes d'évaluation et de présentation

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été sensiblement modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Autres informations :

La société a constaté au 31 Décembre 2018 dans un sous compte de charges sociales le Crédit Impôt Compétitivité Emploi acquis à cette date pour un montant de 105 433 €.

Le Crédit d'Impôt sera utilisé pour améliorer la compétitivité de notre entreprise, en particulier en participant :

- au financement de nos investissements
- au financement de nos efforts d'innovation (amélioration de la productivité en particulier)
- à nos efforts en matière de recrutement et de formation
- à la recherche de nouveaux marchés et débouchés commerciaux
- à l'amélioration de notre fonds de roulement

Notes sur le bilan actif

Fonds commercial (hors droit au bail) = 7 622 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	7 622		7 622	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	7 622		7 622	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 10 836 590 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 374			14 374
Immobilisations corporelles	9 058 488	2 041 643	341 667	10 758 464
Immobilisations financières	64 750	2	1 000	63 752
TOTAL	9 137 611	2 041 645	342 667	10 836 590

Amortissements et provisions d'actif = 6 963 807 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 751			6 751
Immobilisations corporelles	6 096 776	1 184 295	324 016	6 957 055
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	6 103 528	1 184 295	324 016	6 963 807

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	6 751	6 751	0	1 ans
Fonds commercial	7 622	0	7 622	Non amortiss.
Inst. techn.mat.out. indust	717 325	526 837	190 487	de 2 à 10 ans
Bull. chargeur a pneus	1 160 989	626 469	534 520	de 1 à 5 ans
Pelle chen,pelle a pneus	431 421	128 332	303 089	de 2 à 5 ans
Instal./agenc.divers	87 855	84 814	3 041	de 5 à 10 ans
Port.remorqu,s-remor,tract	7 381 071	5 064 185	2 316 886	de 1 à 5 ans
Voiture fourgon divers	652 043	464 045	187 997	de 2 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	63 552	60 714	2 838	de 3 à 10 ans
Mobilier	1 660	1 660	0	5 ans
Immo.corporel. en cours	262 549	0	262 549	Non amortiss.
TOTAL	10 772 838	6 963 807	3 809 031	

Etat des créances = 2 639 970 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	19 580		19 580
Actif circulant & charges d'avance	2 620 390	2 521 285	99 105
TOTAL	2 639 970	2 521 285	118 685

Provisions pour dépréciation = 76 650 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	77 408	11 616	12 374		76 650
Comptes financiers					
TOTAL	77 408	11 616	12 374		76 650

Notes sur le bilan passif

Capital social = 1 000 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	2000,00	1 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	2000,00	1 000 000

Provisions = 760 891 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	563 927	249 212	104 289		708 851
Provisions pour risques & charges	47 680	52 040	47 680		52 040
TOTAL	611 607	301 252	151 969		760 891

Etat des dettes = 4 000 963 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 300 939	1 190 414		1 110 525
Dettes financières diverses	75 229	75 229		
Fournisseurs	455 802	455 802		
Dettes fiscales & sociales	1 100 342	1 100 342		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	68 651	68 651		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 000 963	2 890 438	1 110 525	

Autres informations

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	1
Agents de maîtrise & techniciens	5
Employés	52
Ouvriers	3
Apprentis	
TOTAL	60

Engagements financiers reçus

	TOTAL	ACCORDES PAR	
		DIRIGEANTS	AUTRES
<i>Avals, Cautions, Garanties</i>			
• Actions de garanties			
• Plafond d'escampte	50 000		50 000
• Plafond de découvert	121 550		121 550
• Blocages des comptes courants			
• Crédit bail	1 460 875		1 460 875
• Cautions bancaires	400 000		400 000
• Plafond loi Dailly	50 000		50 000

Engagements hors bilan

RUBRIQUES	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	19 988
Autres engagements donnés	
. Crédit bail (redevances restant à courir)	1 460 875
. Intérêts restant à payer / emprunts en cours	9 956
. Dettes garanties par des sûretés réelles	383 311
TOTAL	1 874 130

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : 383 311 €

Autres informations (suite)

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		840 601		840 601
Entre 1 et 5 ans		620 274		620 274
A plus de 5 ans				
Total		1 460 875		1 460 875

Tableau des filiales et participations

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
MAULET PASQUALIN	90 000	-74 836	25	20 000	20 000			1 219 857	166 959	

POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 60 271 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés		Montant
<i>Clients factures a etablir</i>		29 856
TOTAL		29 856

Produits à recevoir sur autres créances		Montant
<i>Fourn rrr a obtenir</i>		2 122
<i>Etat produits a recevoir</i>		500
<i>Divers produits a recevoir</i>		27 793
TOTAL		30 415

Charges constatées d'avance = 36 018 E

Charges constatées d'avance		Montant
<i>Charges constatees d'avance</i>		36 018
TOTAL		36 018

Charges à payer = 691 715 E

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit		Montant
<i>Interets courus a payer</i>		497
<i>Interets courus a payer</i>		1 611
TOTAL		2 108

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
<i>Fourn factures non parvenues.</i>		50 297
TOTAL		50 297

Dettes fiscales et sociales		Montant
<i>Dettes prov particip salaries</i>		42 203
<i>Salaires charges a payer</i>		264 000
<i>Org.soc. charges a payer</i>		252 975
<i>Etat charges a payer</i>		31 482
TOTAL		590 660

Autres dettes		Montant
<i>Divers charges a payer</i>		32 825
<i>Clients rrr a accorder</i>		15 826
TOTAL		48 651

GRT CONSULTANTS

Commissaires aux Comptes

Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Chambéry

SELARL au capital de 8 000 €
Siret 433 524 980 00037

SARL Entreprise Luc MAULET

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 €

Siège Social : 3056 Route Nationale 203

74800 ETEAUX

EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2018

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SELARL au capital de 8 000 €
Siret 433 524 980 00037
85 Av de la Plaine
74970 MARIGNIER
Tél : 04 50 18 07 40



**commissaire
aux comptes**

SARL LUC MAULET
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 €

Siège social : 3056 Route Nationale 203
74800 ETEAUX

SIR 349 637 967

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels – Exercice clos le 31 Décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la société « **LUC MAULET** »

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **LUC MAULET** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimation comptable

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant les points suivants :

- Provisions pour litiges : nous avons apprécié le bien fondé des provisions ainsi que le caractère raisonnable de leurs estimations sur la base des demandes formulées.
- Provision sur créances clients : nous avons procédé à l'appréciation de la méthode utilisée basée sur l'ancienneté des créances et leur risque total d'irrécouvrabilité et vérifié la correcte application de la méthode retenue.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des Gérants et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Gérants.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marignier,
Le 17 Juin 2019

Le Commissaire aux comptes
GRT CONSULTANTS
L. RUBIN DELANCHY

SARL ENTREPRISE LUC MAULET

3056 ROUTE NATIONALE 203

74800 ETEAUX

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SARL ENTREPRISE LUC MAULET

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

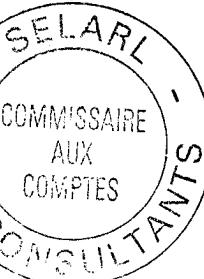
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)					
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 751	6 751				
Fonds commercial	7 622		7 622	0,10	7 622	0,12
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 309 734	1 281 638	1 028 096	14,07	616 972	9,86
Autres immobilisations corporelles	8 186 181	5 675 418	2 510 763	34,36	2 331 496	37,28
Immobilisations en cours	262 549		262 549	3,59	13 243	0,21
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	20 000		20 000	0,27	20 000	0,32
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	24 172		24 172	0,33	24 170	0,39
Prêts						
Autres immobilisations financières	19 580		19 580	0,27	20 580	0,33
	TOTAL (I)	10 836 590	6 963 807	3 872 783	53,00	3 034 084
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens	104 240		104 240	1,43	118 620	1,90
En cours de production de services	28 672		28 672	0,39	14 000	0,22
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 498 447	76 650	2 421 797	33,15	2 142 102	34,25
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	33		33	0,00		
. Etat, impôts sur les bénéfices	35 928		35 928	0,49	129 750	2,07
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 549		19 549	0,27	10 433	0,17
. Autres	30 415		30 415	0,42	63 780	1,02
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	316 144		316 144	4,33	316 144	5,05
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	440 987		440 987	6,04	387 047	6,19
Charges constatées d'avance	36 018		36 018	0,49	38 218	0,61
	TOTAL (II)	3 510 432	76 650	3 433 782	47,00	3 220 095
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)					
Primes de remboursement des obligations	(IV)					
Ecarts de conversion actif	(V)					
	TOTAL ACTIF (0 à V)	14 347 022	7 040 457	7 306 566	100,00	6 254 178

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000 000)	1 000 000 13,69	1 000 000 15,99
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000 1,37	100 000 1,60
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	764 945 10,47	654 795 10,47
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	679 766 9,30	470 150 7,52
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	708 851 9,70	563 927 9,02
	TOTAL(I) 3 253 562 44,53	2 788 873 44,59
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
	TOTAL(II)	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	52 040 0,71	47 680 0,76
Provisions pour charges		
	TOTAL (III) 52 040 0,71	47 680 0,76
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 802 6,24	561 459 8,98
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	306 203 4,19	199 138 3,18
Organismes sociaux	252 975 3,46	180 148 2,88
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés		
	509 683 6,98	439 308 7,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 482 0,43	11 700 0,19
Autres dettes	68 651 0,94	62 624 1,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL(IV) 4 000 963 54,76	3 417 626 54,65
Ecart de conversion passif	(V)	
	TOTAL PASSIF (I à V) 7 306 566 100,00	6 254 178 100,00



COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

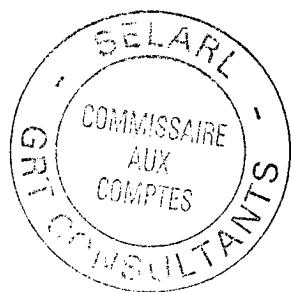
COMpte DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens	10 165		10 165	0,10	14 577	0,15	-4 412	-30,26
Production vendue services	10 608 573	40 472	10 649 046	99,90	9 534 230	99,85	1 114 816	11,69
Chiffres d'Affaires Nets	10 618 738	40 472	10 659 210	100,00	9 548 807	100,00	1 110 403	11,63
Production stockée			14 672	0,14	-28 000	-0,28	42 672	152,40
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			156 109	1,46	130 863	1,37	25 246	19,29
Autres produits			3 338	0,03	113	0,00	3 225	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			10 833 330	101,63	9 651 783	101,08	1 181 547	12,24
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 221 715	11,46	1 248 979	13,08	-27 264	-2,17
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			14 380	0,13	5 640	0,06	8 740	154,96
Autres achats et charges externes			3 515 765	32,98	3 290 561	34,46	225 204	6,84
Impôts, taxes et versements assimilés			181 310	1,70	195 300	2,05	-13 990	-7,15
Salaires et traitements			2 924 466	27,44	2 500 922	26,19	423 544	16,94
Charges sociales			946 741	8,88	824 150	8,63	122 591	14,87
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 184 295	11,11	1 072 471	11,23	111 824	10,43
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges			52 040	0,49	47 680	0,50	4 360	9,14
Autres charges			12 383	0,12	36 007	0,38	-23 624	-65,60
Total des charges d'exploitation (II)			10 053 095	94,31	9 221 709	96,57	831 386	9,02
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			780 235	7,32	430 074	4,50	350 161	81,42
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			764	0,01	3 842	0,04	-3 078	-80,10
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Défauts positifs de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			764	0,01	3 842	0,04	-3 078	-80,10
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			9 625	0,09	11 895	0,12	-2 270	-19,07
Défauts négatifs de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			9 625	0,09	11 895	0,12	-2 270	-19,07
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-8 861	-0,07	-8 053	-0,07	-808	-10,02
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			771 374	7,24	422 021	4,42	349 353	82,78

COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMpte DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital	292 167	2,74	268 817	2,82	23 350
Reprises sur provisions et transferts de charges	104 289	0,98	81 230	0,85	23 059
Total des produits exceptionnels (VII)	396 456	3,72	350 047	3,67	46 409
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 167	0,02	2 742	0,03	-575
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 651	0,17	199	0,00	18 452
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	249 212	2,34	194 700	2,04	54 512
Total des charges exceptionnelles (VIII)	270 030	2,53	197 640	2,07	72 390
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	126 425	1,19	152 407	1,60	-25 982
Participation des salariés (IX)	97 203	0,91	57 138	0,60	40 065
Impôts sur les bénéfices (X)	120 830	1,13	47 139	0,49	73 691
Total des Produits (I+III+V+VII)	11 230 550	105,36	10 005 671	104,78	1 224 879
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 550 783	98,98	9 535 521	99,86	1 015 262
RÉSULTAT NET	679 766	6,38	470 150	4,92	209 616
Dont Crédit-bail mobilier	846 979	7,95	774 119	8,11	72 860
Dont Crédit-bail immobilier					



ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que le règlement ANC 2014-03, ANC 2015-06 et ANC 2015-07 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

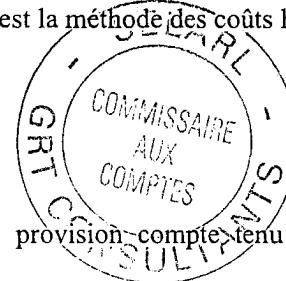
Les hypothèses de base sont la :

- ◆ Continuité de l'exploitation ;
- ◆ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ◆ Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées :



1°) Immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial n'est pas amorti. Il ne fait l'objet d'aucune provision comptable tenu d'une valeur supérieure à sa valeur comptable.

2°) Immobilisations corporelles

Au regard des dispositions comptables portant sur la pratique et la comptabilisation des amortissements, l'entreprise étant en dessous des seuils définis au deuxième alinéa de l'article 17 du Décret n° 83-1020 du 29 Novembre 1983 modifié, et entendant se ranger à l'avis 2005-D du 1^{er} Juin 2005 émis par le CNC a :

- continué comme par le passé à ne pas comptabiliser l'amortissement dégressif comme dérogatoire.
- considéré que les durées d'usage utilisées antérieurement au 1^{er} Janvier 2005 pour l'amortissement de ses biens non décomposables se confondaient avec leurs durées effectives d'utilisation.

L'entreprise n'a par ailleurs identifié dans ses actifs aucun élément décomposable, ni constaté de valeur résiduelle significative.

3°) Immobilisations financières et autres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est dotée.

4°) Stocks

Les stocks sont évalués à partir des prix d'acquisition ou des coûts de production.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires significatifs.

5°) Crédances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6°) Méthodes d'évaluation et de présentation

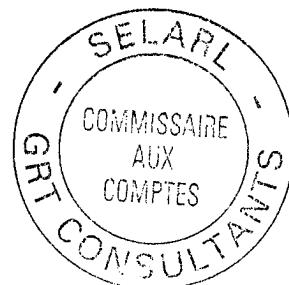
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été sensiblement modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Autres informations :

La société a constaté au 31 Décembre 2018 dans un sous compte de charges sociales le Crédit Impôt Compétitivité Emploi acquis à cette date pour un montant de 105 433 €.

Le Crédit d'Impôt sera utilisé pour améliorer la compétitivité de notre entreprise, en particulier en participant :

- au financement de nos investissements
- au financement de nos efforts d'innovation (amélioration de la productivité en particulier)
- à nos efforts en matière de recrutement et de formation
- à la recherche de nouveaux marchés et débouchés commerciaux
- à l'amélioration de notre fonds de roulement



Notes sur le bilan actif

Fonds commercial (hors droit au bail) = 7 622 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	7 622		7 622	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	7 622		7 622	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 10 836 590 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 374			14 374
Immobilisations corporelles	9 058 488	2 041 643	341 667	10 758 464
Immobilisations financières	64 750	2	1 000	63 752
TOTAL	9 137 611	2 041 645	342 667	10 836 590

Amortissements et provisions d'actif = 6 963 807 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 751			6 751
Immobilisations corporelles	6 096 776	1 184 295	324 016	6 957 055
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	6 103 528	1 184 295	324 016	6 963 807

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

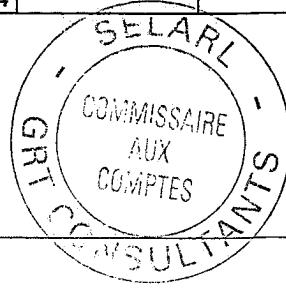
Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	6 751	6 751	0	1 ans
Fonds commercial	7 622	0	7 622	Non amortiss.
Inst. techn.mat.out. indust	717 325	526 837	190 487	de 2 à 10 ans
Bull, chargeur a pneus	1 160 989	626 469	534 520	de 1 à 5 ans
Pelle chen,pelle a pneus	431 421	128 332	303 089	de 2 à 5 ans
Instal./agenc.divers	87 855	84 814	3 041	de 5 à 10 ans
Port.remorqu,s-remor,tract	7 381 071	5 064 185	2 316 886	de 1 à 5 ans
Voiture fourgon divers	652 043	464 045	187 997	de 2 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	63 552	60 714	2 838	de 3 à 10 ans
Mobilier	1 660	1 660	0	5 ans
Immo.corporel. en cours	262 549	0	262 549	Non amortiss.
TOTAL	10 772 838	6 963 807	3 809 031	

Etat des créances = 2 639 970 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	19 580		19 580
Actif circulant & charges d'avance	2 620 390	2 521 285	99 105
TOTAL	2 639 970	2 521 285	118 685

Provisions pour dépréciation = 76 650 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	77 408	11 616	12 374		76 650
Comptes financiers					
TOTAL	77 408	11 616	12 374		76 650



Notes sur le bilan passif

Capital social = 1 000 000 E

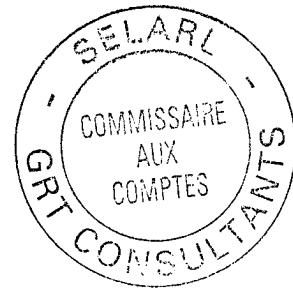
Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	2000,00	1 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	2000,00	1 000 000

Provisions = 760 891 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	563 927	249 212	104 289		708 851
Provisions pour risques & charges	47 680	52 040	47 680		52 040
TOTAL	611 607	301 252	151 969		760 891

Etat des dettes = 4 000 963 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 300 939	1 190 414	1 110 525	
Dettes financières diverses	75 229	75 229		
Fournisseurs	455 802	455 802		
Dettes fiscales & sociales	1 100 342	1 100 342		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	68 651	68 651		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 000 963	2 890 438	1 110 525	



Autres informations

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	5
Ouvriers	52
Apprentis	3
TOTAL	60

Engagements financiers reçus

	TOTAL	ACCORDES PAR	
		DIRIGEANTS	AUTRES
<i>Avals, Cautions, Garanties</i>			
• Actions de garanties			
• Plafond d'escompte	50 000		50 000
• Plafond de découvert	121 550		121 550
• Blocages des comptes courants			
• Crédit bail	1 460 875		1 460 875
• Cautions bancaires	400 000		400 000
• Plafond loi Dailly	50 000		50 000

Engagements hors bilan

RUBRIQUES	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	19 988
Autres engagements donnés	
. Crédit bail (redevances restant à courir)	1 460 875
. Intérêts restant à payer / emprunts en cours	9 956
. Dettes garanties par des sûretés réelles	383 311
TOTAL	1 874 130

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : 383 311 €



Autres informations (suite)

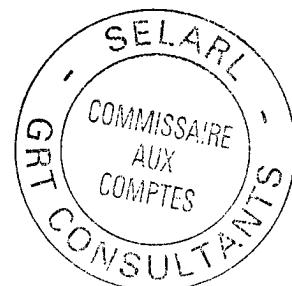
INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		840 601		840 601
Entre 1 et 5 ans		620 274		620 274
A plus de 5 ans				
Total		1 460 875		1 460 875

Tableau des filiales et participations

Tableau



POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 60 271 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
<i>Clients factures a etablir</i>	29 856
TOTAL	29 856

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Fourn rrr a obtenir</i>	2 122
<i>Etat produits a recevoir</i>	500
<i>Divers produits a recevoir</i>	27 793
TOTAL	30 415

Charges constatées d'avance = 36 018 E

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatees d'avance</i>	36 018
TOTAL	36 018

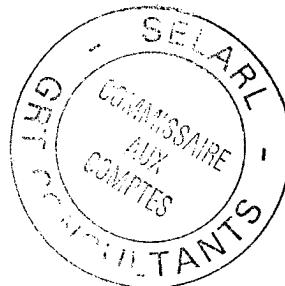
Charges à payer = 691 715 E

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
<i>Interets courus a payer</i>	497
<i>Interets courus a payer</i>	1 611
TOTAL	2 108

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn factures non parvenues.</i>	50 297
TOTAL	50 297

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dettes prov particip salaries</i>	42 203
<i>Salaires charges a payer</i>	264 000
<i>Org soc. charges a payer</i>	252 975
<i>Etat charges a payer</i>	31 482
TOTAL	590 660

Autres dettes	Montant
<i>Divers charges a payer</i>	32 825
<i>Clients rrr a accorder</i>	15 826
TOTAL	48 651



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D EXERCICE**DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR****Etat produits à recevoir**

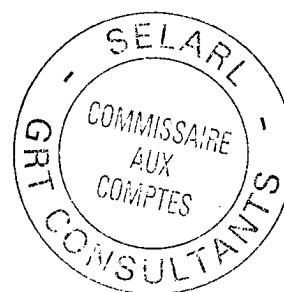
Aide à l'embauche	500,00
-------------------	--------

Divers produits à recevoir

Remboursement sinistres	21 105,98
Remboursement stage de formation	5 086,74
Prestations de services	1 600,00
	<hr/>
	27 792,72

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**Charges constatées d'avance**

Crédit bail	32 572,00
Maintenance	1 545,99
Location immobilière	1 900,00
	<hr/>
	36 017,99



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D EXERCICE**DETAIL DES CHARGES A PAYER**

Dettes provisionnées sur participation des salariés	42 203,00
--	------------------

Salaires charges à payer

Gratifications et primes	264 000,00
--------------------------	------------

Organismes sociaux charges à payer

Caisse des congés payés	62 895,00
URSSAF	51 369,00
Cotisations retraites et prévoyances	33 242,28
Cotisations mutuelle	7 442,23
URSSAF des indépendants	22 306,00
Charges sociales sur primes	39 000,00
Charges sociales sur gratifications	36 720,00
	<hr/>
	252 974,51

Etat charges à payer

Taxe d'apprentissage	12 100,00
CET	19 382,00
	<hr/>
	31 482,00

**Divers charges à payer**

Honoraires	16 100,00
Frais de déplacements	5 613,51
Electricité	700,00
Assurances	10 411,87
	<hr/>
	32 825,38

LUC MAULET

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000.000 Euros

Siège social : 3056 Route Nationale 203 – 74800 ETEAUX

349.637.967 RCS ANNECY

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019**

RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition de la Gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à la somme de 679.766,17 € de la façon suivante :

- | | |
|---|------------------|
| - à titre de dividendes aux associés, la somme de | 540.000,00 euros |
| - le solde au compte « Autres réserves », soit | 139.766,17 euros |

Le dividende est ainsi fixé à 1.080 € par part sociale et sera payable au siège social à compter du 1^{er} Juillet 2019.

Conformément aux dispositions de l'article 200 A 1 A 1^{er} du Code général des impôts, les dividendes, lorsqu'ils sont versés à compter du 1^{er} janvier 2018 à des contribuables personnes physiques domiciliés fiscalement en France, font l'objet de plein droit de la «flat tax» ou prélèvement forfaitaire unique fixé à ce jour au taux de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux actuel de 17,20%, soit une taxation globale de 30%.

Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement forfaitaire de 12,8% - la dispense permettant de différer le paiement de l'impôt.

Conformément à l'article 242 quater du Code général des impôts, la demande de dispense, qui prend la forme d'une attestation sur l'honneur, doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

Enfin, il est précisé que les personnes physiques peuvent opter annuellement pour l'imposition de leurs revenus mobiliers selon le barème progressif lors du dépôt de leur déclaration de revenus ; ladite option étant irrévocable et concerne l'ensemble des revenus et plus-values de l'année - l'option du barème progressif permettant de conserver l'abattement de 40% sur les dividendes bruts et la CSG déductible de 6,8%.

Le prélèvement forfaitaire de 12,8% acquitté lors de la mise en paiement du dividende sera déduit de l'impôt dû.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende versé par part sociale	Eligibles à la réfaction	Non éligibles à la réfaction
31.12.2015	600 €	600 €	0 €
31.12.2016	600 €	600 €	0 €
31.12.2017	720 €	720 €	0 €

RESOLUTION VOTÉE

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition de la Gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à la somme de 679.766,17 € de la façon suivante :

- à titre de dividendes aux associés, la somme de 540.000,00 euros
- le solde au compte « Autres réserves », soit 139.766,17 euros

Le dividende est ainsi fixé à 1.080 € par part sociale et sera payable au siège social à compter du 1^{er} Juillet 2019.

Conformément aux dispositions de l'article 200 A 1 A 1^{er} du Code général des impôts, les dividendes, lorsqu'ils sont versés à compter du 1^{er} janvier 2018 à des contribuables personnes physiques domiciliés fiscalement en France, font l'objet de plein droit de la «flat tax» ou prélèvement forfaitaire unique fixé à ce jour au taux de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux actuel de 17,20%, soit une taxation globale de 30%.

Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement forfaitaire de 12,8% - la dispense permettant de différer le paiement de l'impôt.

Conformément à l'article 242 quater du Code général des impôts, la demande de dispense, qui prend la forme d'une attestation sur l'honneur, doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

Enfin, il est précisé que les personnes physiques peuvent opter annuellement pour l'imposition de leurs revenus mobiliers selon le barème progressif lors du dépôt de leur déclaration de revenus ; ladite option étant irrévocable et concerne l'ensemble des revenus et plus-values de l'année - l'option du barème progressif permettant de conserver l'abattement de 40% sur les dividendes bruts et la CSG déductible de 6,8%.

Le prélèvement forfaitaire de 12,8% acquitté lors de la mise en paiement du dividende sera déduit de l'impôt dû.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende versé par part sociale	Eligibles à la réfaction	Non éligibles à la réfaction
31.12.2015	600 €	600 €	0 €
31.12.2016	600 €	600 €	0 €
31.12.2017	720 €	720 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

La gérance,
Bruno MAULET



Christophe MAULET



Bertrand MAULET

